

Le Château de La Frette

Léon Gozlan

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Le Château de La Frette

LE CHÂTEAU

DE LA FRETTE.

C'est dans le Graisivaudan, à huit lieues de Grenoble, près d'un village nommé la Frette, et dans le château de ce nom, que naquit, vécut et mourut François de Beaumont, baron des Adrets, un des plus vaillans capitaines de son temps, l'homme le plus cruel du XVI siècle. Trois cents ans écoulés n'ont pas diminué le sentiment d'épouvante qu'a laissé son nom dans nos provinces du midi. Le baron des Adrets a un pied dans la réalité, un pied dans la féerie. Sa famille était si noble et si illustre, que les vieux écrivains l'ont appelée, dans leur beau langage, l'écarlate de la noblesse du Dauphiné. Elle était connue, dès le XI siècle, sous le nom de Bellemonte, Beaumont, qui était aussi le nom d'un château qu'elle possédait dans le Graisivaudan, et dont les ruines existent encore.

François I et Charles-Quint, ces deux éternels lutteurs, avaient recommencé la guerre en Italie, et, comme d'habitude, après des traités inspirés par la plus étroite amitié. C'est Lautrec qui commandait l'armée française ou ce qu'on appelait alors une armée, chose bruyante, confuse et indisciplinée, composée de ce qu'il y avait de plus illustre et de plus vil, marchant sans ordre, tombant en déroute le lendemain d'une victoire. Chaque chef avait quelquefois vingt valets à sa suite.

Deux cents braves gentilshommes dauphinois s'étant joints à Lautrec, le jeune baron des Adrets demanda à les suivre, quoiqu'il n'eût encore que quinze ans. — Je ne m'y oppose pas, mais c'est à une condition, dit son père en parlant à Charles Alleman, lieutenant-général de la province, c'est qu'à sa première affaire mon fils vous amènera un prisonnier. — Je vous le jure, répliqua le jeune baron en sautant sur son épée. Et il partit, ayant donc pour premiers maîtres à la guerre Lautrec et Charles Alleman. Devant Alexandrie en Piémont, son corps se trouva bientôt en présence d'un bataillon de lansquenets. Des Adrets, sans calculer le danger, s'élance sur le chef, l'arme haute, lui criant de se rendre.

— À vous ?

— À moi.

Et d'un coup de sa large épée il menace l'épaule et va frapper la cuisse du chef des lansquenets, étourdi de la vigueur, de la promptitude de son adversaire. Il prend ensuite le cheval de celui-ci par la bride et l'entraîne au galop au milieu des Français. Alors il se découvre et dit à son prisonnier, honteux de voir le visage d'un enfant : — Je vous remercie beaucoup, capitaine. Vous m'avez rendu un bien grand service ; vous êtes cause que j'ai tenu parole à mon père.

— Et qu'aviez-vous promis à votre père ?

— De faire un prisonnier.

— Il est heureux que vous ne lui ayez pas promis de me faire passer par une arquebusade.

— Vous y auriez passé, capitaine.

Alleman, le capitaine du baron, le présenta ensuite à Lautrec, qui l'embrassa et voulut l'avoir à son côté, lorsqu'il fit son entrée triomphale dans Gênes vaincue, soumise aux Français. L'histoire ne nous fait pas faute de récits touchant les plaisirs de tous genres que les Français goûtèrent chaque fois qu'ils soumirent l'Italie à leur domination. Le refrain d'une vieille chanson le prouve, en prouvant aussi que le commerce avec les Indes n'était pas très étendu à l'époque où eut lieu l'expédition dont le baron des Adrets faisait partie. Voici ce refrain :

Qui ne connaît Gênes la belle,
Point ne connaît le goût de la cannelle.

Or, à cette époque, les Français en garnison à Gênes mangeaient le plus de cannelle qu'ils pouvaient dans les palais des nobles seigneurs et dans les maisons ouvertes à leur amabilité dangereuse. Quel officier un peu bien tourné de sa personne, un peu riche de quelques pièces d'or, n'était pas pris dans le réseau d'une intrigue ou d'une passion ? Le soir, dans l'ombre, le froissement des étoffes lamées de Venise se mêlait au cliquetis d'acier des brassards et des cuissards ; le vin chaleureux de la Pouille croisait son parfum avec celui des fleurs de Voltri, balancées au corsage des brunes demoiselles ; c'étaient ici soupirs d'amour, là jurons de soudarts ; tout regard était désir, toute bouche chanson, toute main douce étreinte.

Pendant une soirée de ce joyeux séjour des Français à Gênes, le capitaine Charles Alleman, qui ne se refusait pas non plus les petites douceurs de la conquête, passait en se promenant sur le quai de l'Acqua-Verde. Il aspirait, après un repas un peu vif, un peu prolongé, des gorgées d'air marin, et tâchait de rendre à ses jambes une élasticité et une rectitude compromises par le poids

inusité de sa tête. Tout à coup un rayon d'étoile tombé sur une lame d'acier lui fait soupçonner la présence d'un de ses soldats dans cet endroit pourtant bien solitaire, sur cette promenade éloignée de tout bal public, de tout cabaret, de tout divertissement. Le capitaine approche, et il reconnaît dans l'homme, qui était en effet un Français de la garnison, le jeune baron des Adrets ; il était assis et pensif au bord de l'eau, si distrait en ce moment qu'il n'entendit pas venir à lui.

— Est-ce vous, de Beaumont ?

— Qui est là ? répond le jeune homme en sursaut.

— Votre capitaine. Et que faites-vous donc là ? vous pêchez sans filet.

— Oui, je pêche, mon capitaine.

— Et à quoi donc ?

— Aux pensées.

— Voilà qui est drôle, mon petit gentil baron. Et à quoi pouvez-vous penser, si ce n'est au plaisir à votre âge ? Pourquoi n'êtes-vous pas avec tous vos camarades dauphinois, qui font de Gênes depuis six mois le plus joyeux enfer dont je me souvienne ? Trouvez-vous que le vin qu'on boit à Gênes ne mérite pas votre estime ?…

— Je ne bois pas de vin, capitaine.

— Vous ne buvez pas de vin !… Vous oubliez le respect qu'on me doit pour me parler ainsi.

— Je ne bois que de l'eau, si vous l'aimez mieux.

— De l'eau !… Et vous venez donc ici visiter votre cellier ?… De l'eau !… ah ! de l'eau ! murmura le capitaine en ricanant, en riant, en se frottant les mains… Va pour de l'eau ! ajouta-t-il, mais Gênes, outre le vin, a d'autres plaisirs que sont en train de goûter en ce moment vos camarades… Ils dansent.

— Je ne danse pas, capitaine.

— Ils jouent !

— Je ne jouerai jamais.

— Ils aiment… Et que diable ! si vous voulez être soldat, il faut bien que vous ayez quelques-unes des qualités qui font le soldat. Bayard lui-même, mon excellent parent, notre compatriote (Dieu depuis trois ans ait son ame !), Bayard…

— Bayard ne buvait pas, capitaine.

— Je ne dis pas ; mais Bayard du moins…

— Bayard ne dansait pas.

— Il ne dansait pas, mais…

— Mais il ne jouait pas non plus, capitaine.

— Sacrebleu ! cria enfin le capitaine, si Bayard, mon parent, ne buvait pas, s'il ne dansait pas et s'il ne jouait pas, il aimait du moins, et, pour peu que vous en doutiez, mon jeune baron, je puis vous faire voir et épouser un jour sa fille naturelle, qu'on nomme Jeanne.

— Je pensais à lui quand vous m'avez tiré de ma rêverie, capitaine.

— Puisque vous pensiez au chevalier sans peur et sans reproche…

— Sans peur, oui… repartit impétueusement des Adrets.

— Et sans reproche, s'il vous plaît.

— Sans reproche, non !

— Et que lui reprocheriez-vous, mon jeune baron ?

— D'avoir aimé.

— Je vous rendrai à vos parens, dit le capitaine en entendant cette bizarre réponse et en s'éloignant de son protégé, dont il lui était impossible au XVI siècle de comprendre les mœurs.

Le capitaine Charles Alleman se garda bien de renvoyer le jeune baron à ses parens ; il préféra le mener avec lui à Naples, quartier-général de l'armée française, et où le prince d'Orange vint, à la tête de onze mille cinq cents hommes, menacer Lautrec. C'étaient onze mille cinq cents pillards allemands, espagnols et italiens, tantôt braves jusqu'à la frénésie, tantôt lâches jusqu'au délire, mais toujours assassins et voleurs. Lautrec et Laval moururent dans cette campagne, et des Adrets passa dans la compagnie de Guyot de Maugiron.

Le jeune baron des Adrets ne sortit, en 1532, de la compagnie de Guyot de Maugiron qu'en prenant le titre de guidon dans celle de Claude d'Urre, seigneur Dupuy-Saint-Martin. On sait que le grade de guidon répond à celui de lieutenant. Il servit trois ans sous ce nouveau chef. Claude d'Urre étant mort, George d'Urre le remplaça ; mais des Adrets, irrité de l'injustice que lui faisait ce dernier en ne lui conservant pas sa lieutenance, se retira en Dau-

phiné, dans son château de la Frette. Il avait vingt-six ans quand il revint dans sa famille.

On est peut-être curieux de connaître dans quelles proportions la nature avait jeté cet homme formidable, destiné à jouer un si grand rôle dans l'histoire des guerres du midi, et par quel aspect il se distinguait de ses contemporains. Le baron des Adrets avait la taille, le développement, la force d'un géant. Ses os étaient de fer comme la cuirasse clouée sur son maigre corps ; son visage, long et rentré aux joues, était assombri par un teint de bronze qui se constella dans sa vieillesse de taches fauves et noires ; son front, parfaitement beau, s'ouvrait sous deux rideaux de cheveux noirs, doux et soyeux ; son nez était despotiquement aquilin comme celui des empereurs romains qui ont fait empoisonner ; ses yeux noirs et caves, enkystés dans l'orbite, rayonnaient d'une douceur cruelle et d'un calme à faire trembler ; ses longues joues ravinées allaient se perdre dans le cordon de barbe qui partait de son oreille et se terminait à son menton pointu comme son nez d'aigle, si jamais aigle a eu un pareil bec ; sa moustache coulait dans sa barbe en recouvrant sa bouche, pas assez cependant pour empêcher de voir saillir la lèvre supérieure, beaucoup plus avancée que la lèvre inférieure, et cette conformation lui prêtait l'aspect d'une bête fauve qui se lèche après avoir dévoré sa proie. La plus haute et la plus souveraine intelligence jaillissait de tous les points de cette tête, dont on peut voir l'image terrible au cabinet des estampes. Un triangle dont le sommet serait en bas, et dont la base, par conséquent, formerait le crâne, rendrait, selon nous, avec quelque vérité, la coupe fine, géométrique, mais atroce, de cette tête renflée derrière pour fuir en talus et avec rapidité vers un cou long et maigre, thermomètre infaillible d'un cœur froid et sec. La royauté et l'effroi brillaient

mélancoliquement sur ce type de race, figure grande et sinistre avec laquelle on pourrait faire une hache ou un duc de Guise.

C'est dans ces dernières campagnes d'Italie que le brave des Adrets fit connaissance d'un aventurier de son pays nommé La Coche, ou plutôt le capitaine La Coche. C'était un de ces hommes que les militaires connaissent et distinguent à la première vue. D'où viennent-ils ? Nul ne le sait. Quel âge ont-ils ? Personne ne peut le dire. Depuis quand sont-ils capitaines ? Qui serait assez fort pour répondre à une pareille question ? Qu'ont-ils fait pour obtenir ce titre de capitaine ? Ne cherchez pas, vous ne trouveriez jamais. Ils sont capitaines, ils ont été capitaines, et ils mourront capitaines, voilà tout. Le capitaine La Coche, l'ami du baron des Adrets, était le capitaine le plus petit, non-seulement parmi les capitaines, mais parmi les soldats, défaut bien plus choquant autrefois, lorsque la taille marquait presque le rang à l'armée. Il excitait le rire avec sa lourde cuirasse sur son corps trapu, ramassé en boule, et son casque posé sur sa petite tête vive, charnue, percée à la vrille de deux petits yeux d'écureuil, un peu rouges, très cyniques. Il avait le nez gros, renflé, et qui produisait un bruit de trompette lorsqu'il se mouchait, ce qu'il ne manquait jamais de faire au plus fort du combat, du pillage ou du meurtre. « Le capitaine La Coche se mouche ; » cela signifiait que l'action chauffait. Son menton affectait la forme ronde, lustrée et rose de la tomate, et contribuait, par son renflement fendu au milieu, à la joyeuseté de son visage gras et plein, aimable au possible. Sa tête était dans son cou, son cou dans ses épaules, et ses épaules d'Atlas écartaient les écailles de sa cuirasse, lorsqu'il s'amusait à repousser intérieurement son haleine pour faire, comme on dit, le fort. Ses bras étaient courts, mais tout muscles, comme ses jambes faites

de pelotes de bronze. Il mangeait, buvait, et dormait énormément.

— Baron, lui dit le capitaine La Coche quand ils touchèrent à la première enceinte du château de la Frette, allons-nous rancir long-temps comme du vieux lard entre ces quatre tours carrées ?

— Tant que nous n'aurons pas une bonne guerre et des chefs de notre goût.

— Et quand viendra la guerre ?

Le baron répondit en soupirant :

— Je n'en sais rien. Le bon temps est passé, La Coche.

— Ah ! oui, dit le capitaine La Coche ; je l'ai connu, ce bon temps, moi qui étais au sac de Rome avec M. de Bourbon, qui y fut occis.

— Un rebelle.

— Il n'y a que ça de bon. Il fallait voir comme nous menâmes les affaires, une fois dans Rome ! Nous mîmes le feu aux quatre coins de la ville, qui flamba comme un cent de fagots. Il faisait chaud : nous fîmes des grillades de cardinaux arrosées de fameux vins… J'en sens encore le goût aux lèvres, ajouta le capitaine La Coche en se débarrassant de son casque pour donner un peu d'air à son récit. Je remplis ma salade que voilà d'or, de diamans, de calices, de ciboires ; elle en regorgeait. Je volais du matin au soir dans les couvens, les monastères, les églises ; j'aurais volé les cloches, si j'avais pu les emporter. J'appelle ça faire la guerre. Et vous, baron ?

— Tu as raison, La Coche.

— Voilà un pays béni ! Mais qu'y a-t-il à prendre ici ?

— Rien, répliqua tristement le baron.

— Rien à écorner, rien à tondre que des vassaux pelés jusqu'aux os.

— Pas un coup d'épée à donner, murmura le baron.

— Tandis qu'en Italie, à Rome, dont je ne me lasserais pas de parler, nous ne tirions jamais la lame du fourreau sans la rentrer rouge jusqu'au manche.

— Tu as beaucoup tué, toi, capitaine La Coche ? demanda des Adrets avec l'envie aux lèvres et dans les yeux.

Le capitaine La Coche, avec un demi-sourire plein de finesse et de modestie :

— Pour passer le temps… Il fallait bien… Cependant jamais sans motif, entendons-nous. Tantôt parce qu'on me refusait du vin que nous ne voulions pas payer…

— Ivrogne !

— Tantôt parce qu'on ne voulait pas me dire où était caché l'argent…

— Cupide !

— Tantôt par amour… On faisait des façons…

— Libertin !

— Tantôt…

— Capitaine La Coche ? interrompit le baron.

— Baron ?

— Tu n'as donc jamais tué pour tuer, uniquement parce que cela te plaisait, comme de boire quand tu as soif ? Tiens, capitaine La Coche, il me semble que tu as donné dans le grossier. Avec ton penchant, je t'aurais cru des goûts plus relevés. Vois-tu ce précipice ouvert sur l'un des flancs de mon château, au fond duquel il roulera un jour ?

— Si je le vois ! répondit le capitaine La Coche en se signant. Il n'est qu'à cent pas de nous, et j'ai le frisson, rien qu'à le voir. Les aigles et les corbeaux partis de la vallée s'arrêtent en chemin dans leur vol, tant il est profond. Son aspect me donne la petite mort.

— Que penserais-tu, capitaine La Coche, d'un homme qu'on pousserait doucement au bord de ce précipice,… qu'on pousserait encore un peu plus, et puis encore un peu plus, jusqu'à ce que ses pieds, ses genoux, sa tête et l'abîme ne fissent plus qu'une seule ligne droite comme un I ?

— Ah ! diable ! fit le capitaine La Coche en s'agitant comme s'il eût été à la place de l'homme planté au bord du précipice.

— Et puis, reprit tranquillement le baron, quand cet homme tremblerait de tous ses membres, quand, en équilibre sur le revers glissant du rocher, il verrait tout tourner autour de lui comme une fronde, que son cerveau serait en proie au délire de la peur, que ses genoux fuyans rentreraient dans son corps, que ses dents claqueraient, qu'il aurait, par l'effet de cette terreur, le cœur blanc comme son visage, les cheveux hérissés, les doigts écarquillés d'épouvante ; que ses yeux, grands ouverts, verraient les pointes des rochers qui vont le trouer, le renvoyer de pic en

pic, le briser, le morceler, que dirais-tu, capitaine La Coche, si on le poussait vigoureusement par les reins ?

— Je dirais : Bien fait ! répondit en riant le capitaine La Coche, et en se mouchant d'une manière si aiguë qu'on dut accourir du château ; je dirais : Bien fait ! si on faisait cela pour de l'or, pour dépouiller l'homme après l'avoir prié de descendre.

— Tu ne seras jamais qu'un pillard, dit le jeune baron des Adrets au capitaine La Coche, en haussant les épaules et en entrant avec lui dans son vieux château de la Frette.

Les ruines du château de la Frette appartiennent aujourd'hui à M. le marquis de Marcieu. Elles rampent à terre sous les lianes et le lichen, entre le village de la Terrasse et celui du Touvet. Il s'en détache de loin en loin, au milieu du grand silence de la vallée, quelques débris qui n'ont pas même la force d'aller troubler les eaux bleu d'ardoise de la rivière, car l'Isère coule, serpente, gazouille au pied des hauteurs rigides qu'occupait jadis le manoir des Beaumont. Il dominait les méandres tracés par la sirène dauphinoise en s'adossant contre un mur de rochers âpres, nus, taillés à pic, tandis qu'autour de lui et devant lui s'étalait et s'étale encore une végétation opulente comme en Lombardie, verte comme en Suisse. De la plate-forme de la grosse tour, on découvrait, au-delà de l'Isère, les pentes boisées de la rive gauche ; au-delà des pentes boisées, rampes de velours vert, les forêts de sapins ; au-delà des forêts de sapins qui ondulent, les pâles glaciers, les rochers des Sept-Lacs et de Belle-Donne.

Comme celui du connétable de Lesdiguières, le château de la Frette renfermait dans ses vastes murailles, plusieurs fois repliées sur elles-mêmes, un parc, des jardins, des eaux, et tout ce

qui pouvait adoucir, au XVI siècle, l'existence rude et monotone des seigneurs féodaux. Quant à l'intérieur, c'était une suite de pièces longues, hautes et froides, communiquant l'une dans l'autre par des portes basses, faciles à murer, afin que chaque division du château devînt au besoin un lieu de défense. Deux tours pouvaient, par la rupture ou le retrait d'un pont, se changer en un bastion imprenable, et servir à reconquérir le reste de la forteresse compromise. Tout était construit en vue de la défense et de la fuite. Les escaliers étaient raides, étroits, tortueux, obscurs. « Avec un sac de noix et deux allumettes, disait le baron des Adrets, je veux empêcher une armée d'ennemis de s'introduire dans l'escalier de mon château, et les enfumer quant et quant. » Il n'eut jamais besoin de recourir à ces moyens pleins d'humanité, car on n'osa jamais venir le relancer dans son aire, lui qui, comme on le verra plus loin, porta l'incendie, le carnage et la mort dans tant de châteaux.

La chapelle du château de la Frette était dans les parties basses de la construction, et ne recevait le jour que par les fossés. On y descendait par un escalier tordu en colimaçon, au pied duquel s'ouvrait une chaire en bois de chêne. Les armoires, faites du même bois, travaillé dans le goût du temps, renfermaient des reliques apportées des croisades par les chevaliers de la maison de Beaumont, qui étaient allés en Terre-Sainte. À chaque angle des murs de la chapelle était fixée une bannière aux armes de la famille, brodée par les femmes, et qu'on promenait dans diverses circonstances particulières. L'une était sortie pour implorer la pluie après de longs mois de sécheresse, l'autre pour faire cesser l'épidémie quand elle désolait le canton ; mais elles étaient toutes déployées les jours solennels de Noël, de Pâques et de la Fête-Dieu. Suivies de tous les vassaux, elles se montraient au fond des

vallées, au sommet de la montagne et le long du fleuve, au milieu des chants, des encensoirs et des pluies de fleurs. De lumineux vitraux, qui venaient ordinairement de la Suisse, où l'on excellait à les peindre, épanouissaient leurs vives couleurs sur ces objets d'un culte sévère et simple, et remplissaient la chapelle de lueurs douces qui augmentaient dans l'ame le sentiment de la piété. L'épée du maître du château, tant qu'il n'était pas à la guerre, reposait au pied de l'autel, afin qu'elle participât à l'efficacité des prières dites chaque jour dans ce saint lieu, et qu'elle acquît une force invincible par ce contact béni.

En remontant cet escalier, creusé dans les fondations même du château, on parvenait au rez-de-chaussée, où était la salle des armures, sombre collection de tous les casques, de toutes les cuirasses et de toutes les masses d'armes ayant appartenu aux Beaumont depuis des siècles. Les armures se succédaient par ordre chronologique ; ainsi toute la race se trouvait représentée à ce congrès de fer. C'était l'histoire du temps, on la croyait impérissable sous cette forme : c'est celle qui a le moins duré. Dix lignes écrites par Commines ou Froissart ont consigné des noms et des faits qui ne peuvent plus mourir, tandis que les plus fines armures de Milan et les plus solides épées de Tolède ont été mangées par la rouille ou cassées sur le genou des révolutions, qui en ont jeté les morceaux dans la forge pour en faire des clous.

Le donjon ou tour principale du château des Adrets avait quatre étages, auxquels on parvenait par des escaliers à vis appliqués à l'extérieur et protégés par de petites tours. Quelquefois cet escalier était creusé dans l'épaisseur du mur, ce qui était préférable en cas de siége. Le premier étage du donjon était affecté au logement des gens de service, à l'arsenal et à la garnison du châ-

teau ; et comme il importait beaucoup, dans les prévisions d'un siége, de le mettre à l'abri des projectiles, il n'était percé que d'un très petit nombre de croisées étroites par où la lumière parvenait à peine à s'introduire. Ce premier étage du donjon était nécessairement très obscur. Beaucoup plus aérés, beaucoup plus clairs, le second et le troisième étages offraient des pièces un peu moins incommodes. Le troisième étage du donjon supportait quelquefois un balcon d'où le seigneur à certains jours de l'année, dans les grandes occasions, daignait se montrer à ses vassaux. Le quatrième et dernier étage était la plate-forme même de la tour, d'où la vue plongeait dans tous les sens sur la campagne et où l'on plaçait la cloche d'alarme. Telle était la destination du donjon. Plus tard, ce fut la tour placée le plus près de la porte d'entrée qui devint le séjour de prédilection des seigneurs. Ils ne la quittaient qu'au moment d'une attaque dirigée contre le château ; dans ce cas, ils se hâtaient d'aller habiter le donjon, où il était plus difficile de les surprendre et de les vaincre.

La salle où se tenait la famille était la plus grande du château après la salle des armures. On l'appelait la salle ménagère. Sa seule parure était la cheminée, qui occupait tout le fond de l'appartement, sauf le coin où se dessinait une petite porte de sortie, cachée par un rideau de grosse serge verte ou violette. Son manteau, qui tombait en s'évasant comme un pavillon jusqu'au milieu de la pièce, offrait un sujet mythologique peint par les meilleurs artistes du temps. Voisins de l'Italie, les châteaux du Dauphiné ont été presque tous construits et décorés par des architectes et des peintres de cette intelligente contrée. Sur dix manteaux de cheminée, huit au moins représentaient les travaux d'Hercule, conception symbolique qui plaisait beaucoup et par-dessus tout à ces sauvages châtelains, aux yeux desquels rien n'entrait en pa-

rallèle avec la force. Les parquets des appartemens étaient formés, ainsi que dans tous les autres châteaux, et cela jusqu'à la fin du XVI siècle, de chaux battue et aplanie. Les chambres suivaient à la file les principales dépendances du château, dont les combles restaient toujours vides. C'est l'économie moderne qui a créé les cinquièmes étages, les mansardes, les chambres des domestiques. Excepté le donjon, les autres tours n'étaient ordinairement habitées que jusqu'au tiers de leur hauteur ; elles avaient partout, ainsi qu'à la Frette, des destinations distinctes. Le chartrier était dans une tour, le trésor dans l'autre, et, quand le château avait quatre tours, on y plaçait aussi la chapelle et la salle de haute-justice.

La salle ménagère était précédée d'une autre pièce moins privée et encore plus nue qui servait aux audiences, aux réceptions, et qui, si le degré de souveraineté du seigneur le permettait, se transformait en cour de justice. Une estrade grossière en occupait le fond : là le seigneur écoutait les plaintes, jugeait les différends et recevait la prestation des hommages. À mesure que la civilisation étendit ses bienfaits et ses douceurs, ces diverses distributions revêtirent quelque apparence de luxe. On vit alors, comme au château du baron des Adrets, les murs se couvrir de tapisseries en cuir damasquiné. L'or et la gaufrure, appliqués au cuir avec un art qui pouvait manquer de délicatesse et de goût, mais non d'originalité, relevaient le fond sombre de ces tapisseries tannées, dont l'usage n'a entièrement cessé que vers le milieu du XVIII siècle. Quelques châteaux que la bande noire n'a pas déshabillés ont encore ce riche vêtement, ces tapisseries dont la cuirasse, comme l'écaille du crocodile, repousserait le choc d'une balle.

Le parquet de cette pièce, ainsi que celui de la salle ménagère, était jonché en hiver de paille fraîche, de feuilles de roseaux, de fougère ou d'algue marine comme en Bretagne. C'étaient là les tapis des Bayard, des Jean-sans-Terre et des Clisson : le baron des Adrets n'en foulait pas d'autre. En été, la verdure remplaçait la paille ; on répandait à profusion sur le parquet du foin, des mousses ou des feuilles de marronniers. Si ce tableau prêtait par hasard à la poésie aux yeux de ceux qui voient tout en beau, pourvu que tout ce qu'on leur montre soit loin, nous nous hâterions de le réduire à sa déplorable valeur. Nos seigneurs du temps passé n'étant ni très soigneux, ni très propres, il arrivait que cette paille et cette verdure, peu souvent renouvelées, se changeaient vite en fumier, et d'autant plus vite que les chiens, toujours en grand nombre dans les châteaux, venaient y prendre leurs ébats.

La chambre à coucher, car d'ordinaire le château n'en contenait qu'une seule, ne brillait pas par un mobilier plus relevé ; on n'y voyait guère qu'un lit de douze à quatorze pieds de large, dans lequel toute la famille du seigneur et le seigneur lui-même couchaient. Le long des murs de cette chambre étaient rangés des bahuts où l'on mettait les habits et le peu de linge qu'on possédait alors, l'usage des armoires n'ayant été connu que beaucoup plus tard.

La salle des aïeux offrait le portrait des principaux membres de la famille du baron des Adrets, et au-dessus de la porte on distinguait les armes de la maison. Elles étaient de gueule à la fasce d'argent, chargées de trois fleurs de lys d'azur rangées. Parmi ces portraits on voyait : — Amblard de Beaumont, chancelier de la principauté du Dauphiné sous le dauphin Humbert II ; — ensuite

le portrait d'un autre Amblard de Beaumont, qui rendit hommage au dauphin de la terre de Montfort en 1428. Sous son portrait on lisait : Nobilis et potens vir. Ce membre de l'illustre famille de Beaumont négocia la donation du Dauphin à la France, fait immense dans notre histoire, et qu'on n'a pas apprécié à sa juste valeur. Venait ensuite le portrait du fils de ce second Amblard de Beaumont, et qui avait pour nom Aimar ; il épousa Aimonette Alleman, dont il eut deux fils, Ainard et Jacques. — Après les portraits d'Ainard et de Jacques, qui fut nominalement seigneur de la Tour-des-Adrets, venait celui de George de Beaumont, son fils. Ce George de Beaumont fut le père de François de Beaumont, le trop fameux baron des Adrets.

Le capitaine La Coche et le baron des Adrets, ne sachant comment passer leur temps au château de la Frette, s'avançaient souvent jusqu'en Savoie pour chasser l'ours dans les montagnes, et ils demeuraient des mois entiers au milieu de la neige. Dans une de ces luttes violentes, toujours pleines de périls, avec ces hôtes sauvages des solitudes, il leur arriva un jour un accident dont leur imprudence ne pouvait guère les mettre à l'abri, et qui décela ouvertement le caractère original et cruel du baron. Depuis une semaine, ils guettaient de caverne en caverne, d'arbre en arbre, un ours d'une grosseur prodigieuse, à en juger par les trous qu'il creusait en marchant dans la neige. Ils se promettaient une chasse digne de leur intrépidité. Enfin, après bien des heures d'attente, ils voient venir vers eux de l'horizon la lourde masse, roulant, se dandinant, écrasant sous ses pattes des milliers d'aiguilles de neige. Les deux chasseurs avaient chacun leur redoutable arbalète à la main, des flèches à leur côté, et un large couteau à demi tiré de sa gaîne, attaché à leur ceinture. Ils occupaient un plateau étroit qui n'avait qu'un seul point de communi-

cation avec la montagne d'où descendait notre ours, calme et heureux comme un souverain qui parcourt ses domaines. Tout autour de ce plateau régnait l'abîme. Il formait le dôme d'une plaine placée à soixante ou quatre-vingts pieds au-dessous de nos chasseurs. En fermant le passage à l'ours, il fallait qu'il fût tué sur le plateau ou qu'il roulât au fond du précipice, à moins cependant qu'il n'éventrât ses deux ennemis. L'événement allait décider. Il était convenu d'avance entre le baron et le capitaine La Coche que des Adrets irait se placer entre le plateau et la montagne, afin de couper la retraite à l'ours, et que le capitaine l'attaquerait à coups d'arbalète. Dans tous les cas cependant, le baron devait, cela va sans dire, venir aussi en aide à son compagnon en décochant le plus de flèches qu'il pourrait contre la bête.

Deux hommes pareils attaquant un ours, l'issue ne semblait pas douteuse. Quand l'animal ne fut plus qu'à vingt pas environ, le capitaine La Coche se démasque et vise ; le baron, non moins leste, s'est déjà emparé du passage qui forme détroit entre le plateau et la montagne. La première flèche du capitaine traverse l'oreille de l'ours, qui pousse un léger cri et s'élance contre son adversaire. Une seconde flèche le blesse au côté, ce qui ne l'empêche pas d'avancer toujours sur le capitaine, prodigieusement étonné, non de sa maladresse, car il a toujours atteint l'animal, mais de son malheur. Un peu ému, il lance rapidement un troisième trait à cinq pas de l'ours ; mais la défiance du tireur fait cette fois dévier le coup, et la flèche s'engage dans les longs poils du ventre sans léser le cuir. L'ours tombe alors sur lui avec ses hurlemens, ses yeux rouges, sa bave, sa langue écarlate et fourchue, et le menaçant d'une meurtrière accolade. Se voyant perdu et sans moyen de fuir, le capitaine La Coche, qui n'a que le temps de jeter son arbalète et de tirer son coutelas, crie au baron des

Adrets : À mon aide ! Le baron ne bouge pas ; il reste immobile, il regarde, il ne touche pas à la corde de son arbalète. L'ours, qui va toujours son train, serre, presse, étreint contre lui le capitaine La Coche en roulant au bord du plateau, et si vite, si pesamment, que le malheureux chasseur n'a pas le geste assez libre pour lui enfoncer sa lame dans le cœur. Épouvanté, désespéré, étouffé par la pression, par l'haleine chaude de la bête, il peut à peine crier : À mon aide ! à mon aide ! Mais l'homme, l'ours, le cri, le hurlement, arrivés au bord du plateau, tombent dans l'espace, dans l'espace effrayant, que le baron, accouru pour être témoin de cette chute, mesure d'un regard plein d'une joie féroce.

Voilà un des plus voluptueux momens de sa vie : en retrouvera-t-il jamais d'aussi beaux ? Un homme lancé dans l'espace et étouffé par un ours. Pendant plusieurs minutes, il se délecta de la vue du capitaine La Coche se débattant entre les griffes de l'ours et celles de la mort au fond du glacier. Mais, des deux ennemis, quel est donc celui qui se relève, se secoue, gagne un sentier de la montagne à travers la neige et remonte vers le plateau ? Parbleu ! c'est le petit capitaine La Coche, se dit le baron des Adrets ; il a tué l'ours ! En effet, soit que l'ours eût fait matelas sur cet autre matelas de neige, soit que l'heure du capitaine La Coche ne fût pas encore venue, il revenait en essuyant le sang de son coutelas avec de la neige.

— C'est toi, La Coche ?

— C'est moi, baron… puisque ce n'est pas l'ours.

— Tu as donc tué l'ours ? Eh bien ! j'en suis bien aise…

Le capitaine La Coche retenait sa colère.

— Il paraît pourtant que vous n'avez rien voulu faire pour me procurer cet agrément.

— La Coche, que c'est beau un homme qui tombe à pic d'une montagne !

Il y avait de quoi être surpris de ce motif d'admiration.

— C'est beau, dites-vous, baron… vous plaisantez…

— C'est superbe !

— Je ne m'en serais pas douté, murmura La Coche en se tâtant encore pour s'assurer que c'était bien lui.

— C'est un spectacle dont je veux encore te régaler un jour, La Coche.

— Tâchez seulement que je ne sois plus que spectateur, répliqua La Coche, ne comprenant encore rien à ce plaisir.

C'est à la physiologie d'expliquer la singulière passion du baron des Adrets pour ces chutes épouvantables. Quel appétit réclamait en lui la satisfaction de ce besoin monstrueux de voir des hommes lancés d'une grande hauteur se briser les os en tombant ? La science a-t-elle une réponse suffisante à cette question ? Est-ce de la folie ? mais n'est-ce que de la folie ? Est-ce de la cruauté ? mais n'est-ce que de la cruauté ? Du reste, si l'on doute que cette maladie d'esprit ait existé chez cet homme d'une si mémorable férocité, on n'a qu'à nous suivre dans le récit de son histoire.

Le baron des Adrets avait pour oncle Boutières, général de l'armée de Piémont et ancien compagnon de Bayard. Las de chasser l'ours dans les montagnes, il alla trouver Boutières, alors à

Turin, et il obtint de lui le commandement de la partie de la garnison formée de la légion du Dauphiné. La Coche se retira dans le hameau de ce nom, auquel il devait son titre de noblesse, en attendant le retour de son protecteur et de son ami. La séparation ne fut pas longue. Boutières, par suite d'intrigues de cour, ayant perdu en 1544 la faveur de François I, résigna son emploi de général et rentra dans le Dauphiné avec son neveu.

Une maladie dont il faillit mourir retint pendant trois ans au château de la Frette le baron des Adrets, empêché par cette raison de se trouver à la grande bataille de Cérisolles, où son oncle Boutières se conduisit comme l'ancien frère d'armes de Bayard. Des Adrets ne devait plus reprendre du service que sous Henri II. C'est dans le cours de sa convalescence qu'il voulut confier à La Coche une partie des projets qu'il mûrissait en silence. Près de son lit étaient ouvertes sur une table des cartes géographiques, et éparpillées sur des fauteuils les nombreuses lettres qu'on lui écrivait de Paris, alors comme aujourd'hui le foyer de l'avenir. Longue et amaigrie, la tête souffrante du malade se souleva et se tourna, appuyée contre une pile de coussins, du côté du petit capitaine. Le baron fit un effort pour lui parler.

La chambre du baron était placée au troisième étage du donjon et en occupait la moitié du diamètre. Tant de poutres grossièrement équarries, tant de supports qui arc-boutaient ces lourdes poutres, se croisaient au plafond, d'où pendaient des nappes d'araignées, que l'obscurité de la pièce repoussait avec avantage les maigres filets de lumière filtrant à travers les petits vitraux de plomb. L'impression de tristesse qui tombait sur le front, quand on pénétrait dans cette chambre, s'augmentait des rumeurs confuses, des murmures mornes, des soupirs et des râles plaintifs

qui allaient et venaient dans la tour, long tube par où le château ne respirait jamais sans causer un frisson de terreur à ceux qui n'avaient pas l'habitude de ces demeures. Ce ronflement perpétuel dans ces poumons de pierre prêtait aux châteaux une existence fantastique. En les croyant vivans, on croyait vivre aussi dans leurs entrailles agitées. Tout autour de cette chambre demi-circulaire étaient fichées dans le mur des cornes de cerf et des défenses de sanglier. À ces étranges patères pendaient, avec un désordre et un pittoresque augmentés par la chute des toiles d'araignée, des bonnets de chasse, des colliers, des dagues, des chapeaux, des fouets, des étrivières, des couteaux, des laisses pour les chiens, des gantelets, des arbalètes, de gros chapelets. On se peint sans difficulté l'effet bizarre de ces objets de toilette et de ces ustensiles balancés sur les pointes de ces innombrables massacres de cerf, au milieu du brouillard bleuâtre répandu dans la chambre. Entre les deux croisées se voyait le dressoir, buffet à deux étages, sur lequel reposait la rare littérature du temps, à savoir : la Bible, les Quatre Fils Aymon, Oger le Danois, Mélusine, la Légende dorée, le Roman de la Rose, le Calendrier des Bergers. Contre la porte, on apercevait encore, liés par groupes, par faisceaux, par gerbes, des hallebardes, des arcs, des carquois, des rondelles, des flèches, des épées, des instrumens de pêche et de chasse, pieux, lignes, gaules, bâtons ferrés, enfin les principales armes offensives et défensives du temps, mais toujours voilées par un nuage de toiles d'araignée. De distance en distance, à partir de cette porte, qui était basse et étroite jusqu'à la moitié de la chambre, on se heurtait à des coffrets pleins de son. Ces coffrets étaient destinés à garder les cottes de mailles, et le son à les empêcher de contracter de la rouille. Voilà, sauf quelques légères omissions, la description de la chambre du baron des Adrets, et

la peinture exacte d'un appartement de seigneur féodal dans un château-fort-au XV siècle et pendant une bonne partie du XVI. N'oublions pas les chiens cependant, ces gardiens, ces compagnons et ce plus beau luxe de la société féodale après les chevaux. Ils avaient le droit d'entrer partout au château et le privilége de se coucher où bon leur semblait. Depuis le chien du berger jusqu'à l'épagneul, toutes les espèces de chiens pullulaient dans les appartemens. C'était leur bon temps. Ils vivaient de la chasse, dont ils faisaient vivre leurs maîtres. Ils avaient des domestiques, des valets et des précepteurs en vénerie. Aussi les lits, les fauteuils, les tables, les bahuts, les appuis de croisée, les escaliers, les cours, étaient couverts de chiens noirs, blancs, fauves, bassets ou lévriers, qui étaient beaucoup plus estimés que les vassaux et les serfs.

D'une voix essoufflée, mais qui n'avait rien perdu de son autorité, le baron dit :

— La Coche, nous nous rouillons ici…

— Je ne le sais que trop, baron.

— Il s'en va temps que je guérisse.

— Plaise à Dieu et à Notre-Dame d'Embrun !… Il nous faut patienter encore quelque temps…

— S'il ne s'agissait que de patienter !… Malheureusement je ne vois pas venir de guerre sérieuse… L'Italie, toujours l'Italie ! il serait bon de travailler à une autre vigne, que je crois…

Après avoir regardé en silence la bonne figure enluminée et bénignement scélérate de La Coche, qui ne savait ce que signifiait

cet examen si prolongé, le baron des Adrets dit à demi-voix à son ami :

— Capitaine La Coche, as-tu une opinion arrêtée sur la question qui divise depuis quelque temps la reine Catherine de Médicis, le prince de Condé et le duc de Guise ?

Un coup de soleil n'aurait pas causé une pareille rougeur d'étonnement sur le visage du capitaine.

— Une opinion… pourquoi faire ?

— Je te demande si tu penches dans ton cœur pour les catholiques ou pour les huguenots ?

— Et vous, baron ?

— Quand je te demande ton opinion, dit, d'une voix qui marquait l'impatience du malade et l'aigreur de la contrariété, le sombre baron, je n'ai pas besoin de te dire la mienne, il me semble…

— Vous avez raison, mais, si elles se ressemblaient, j'en serais enchanté…

— Voyons vite ton opinion… tu me donnes la fièvre.

— Eh bien ! mon opinion est que je suis bon catholique.

— Toi ! qui as pillé, saccagé, brûlé Rome ?

— Il y a si long-temps de cela !

— Alors tu es pour la maison de Lorraine…

— Est-ce qu'elle fait la guerre, la maison de Lorraine ?

— Elle en aurait envie.

— En ce cas, je suis pour elle.

— Oui, reprit le baron, mais la maison de Condé la fera aussi, et elle la fera bien…

— Ah ! elle aussi… alors, baron, mon opinion est que… mais, des deux maisons, quelle est celle qui la fera le mieux ?

— Compte encore une troisième maison qui va la faire, j'espère bien.

— Ah çà ! mais toutes les maisons de France vont donc se battre ?… C'est la guerre civile.

Le baron des Adrets montra le jaune safrané de ses yeux malades, le blanc éblouissant de ses dents et les grosses veines de son long cou maigre dans le sourire qu'il laissa échapper à ces mots du capitaine La Coche : C'est donc la guerre civile ?

— Et quelle est cette troisième maison qui va croiser le fer ?

— Ne parle pas si haut !

— Est-ce qu'on écoute ?

— Non, dit finement le baron, c'est que cela me porte à la tête. — Cette troisième maison est celle de Catherine de Médicis.

— Une bonne maison ! s'écria. La Coche.

— Je crois bien, capitaine. Ainsi, maintenant, tu es de l'opinion de…

— Parbleu ! de celle du roi et de la reine, qui doit mieux faire la guerre que les deux autres maisons… Vive le roi !

— Tu pourrais te tromper, La Coche.

La Coche fut interdit.

— Vous croyez… Seriez-vous pour les Guise ?… Vivent les Guise !… Le baron se tut.

— Pour la maison de Condé ?… Vivent les Condé ! Mais alors, vertubœuf ! vous seriez protestant…

Le baron continua à garder le silence.

— Mais vive qui alors ? demanda le capitaine, dans l'embarras de savoir à quel clou il accrocherait son dévouement, glacé par cette perpétuelle discrétion du baron des Adrets, qui, sans lui répondre, reprit ainsi :

— J'ai l'idée que les choses vont changer dans ce pays ;… ce pays est malade comme moi,… il a la fièvre,… mais il ne gardera pas toujours le lit… Il se tourne,… il se retourne… Nos seigneurs prennent parti, les uns pour la cour, les autres pour Condé, les autres pour les Guise… Il n'y a pas d'accord entre eux…

— Il n'y en a jamais eu beaucoup, interrompit La Coche.

— C'est vrai, mais il y en a moins que jamais aujourd'hui… J'ai là des lettres menaçantes,… des projets,… des complots ;… cela pourrait très mal finir.

— C'est-à-dire très bien, baron, puisqu'on se battrait.

— C'est ce que j'ai voulu dire, capitaine La Coche.

— Et que ferions-nous, nous autres ? reprit modestement et d'un accent angélique le petit capitaine, si l'on se cognait un peu dans nos montagnes ?

— Nous disions, reprit le baron des Adrets dont le regard malade s'illuminait de plus en plus, dont les joues livides s'empourpraient, nous disions que les seigneurs dauphinois, les Angelin, les Ferrand-Tête, les Menze, les Maugiron, les Saillan, les André de la Porte, les Dupuy de Montbrun, les Saint-Auban, les Guy Pape, les Mary de Vesc, les de l'Estang et mille autres déploieraient, les uns la bannière du protestantisme, les autres celle du catholicisme, à la grosse tour de leurs châteaux. Et de là les jalousies, les haines, les défis, les provocations, les menaces, les coups, la guerre ! La guerre ! répéta le baron des Adrets d'une voix si tonnante, qu'il fit trembler les petits carreaux des vitraux de sa chambre.

La Coche fut tellement et si vivement entraîné par le courant de cet enthousiasme, qu'il se moucha. Il se crut les pieds dans le sang, la tête dans l'incendie, les mains dans le pillage. Enfin il put dire, après le temps donné à l'émotion :

— Mais quelle bannière arboreriez-vous à votre grosse tour, vous, baron ?

D'un accent moins franc que son cri de guerre, le baron répondit à La Coche :

— La légitime.

— Bien ! dit naïvement La Coche… Et la légitime, c'est ?…

— C'est la meilleure, répliqua des Adrets.

— Bien !… Alors nous serions pour les…

— Pour nous.

— Très bien, répéta le capitaine ; nous serions pour nous contre les autres.

— Allons, tu commences à comprendre, La Coche. Tu comprendras aussi que, pour faire la guerre avec profit, avec certitude, en hommes d'armes enfin, il importe, avant toutes choses, de bien connaître les lieux où on la porte, les ressources du pays, les rivières qui l'arrosent, les bois où l'on peut se cacher, les montagnes par où l'on arrive sans être signalé, les châteaux-forts qu'occupent les ennemis… Moi, je connais mieux l'Italie que le Dauphiné, où je suppose que les trois bannières dont je viens de te parler se croiseront bientôt comme des éclairs ; mais toi, qui sais ton Dauphiné…

— Moi, baron, je connais le Dauphiné comme si je l'avais cent fois pillé.

— Que sais-tu du château de Traconnière ?

— Fi donc ! nous n'y trouverions pas une maille à voler… Les Traconnière ont tout donné en mariant leurs filles.

— Il ne s'agit pas de leur argent, mon brave La Coche, mais de leurs fauconneaux, de leurs compagnies d'arbalétriers…

— Ne me parlez pas de ce château… c'est une bouteille vide, baron ; à un autre.

— Et la maison-forte de Dorgeoise ? penses-tu qu'il y aurait du mal à la prendre ?

— Il n'y aurait que du bien ; les Dorgeoise passent pour avoir les plus beaux diamans.

— Qui donc te parle de diamans ?

— Mais c'est moi qui en parle.

— Voyons, La Coche, puisque tu possèdes si bien la connaissance de notre pays, réponds-moi sans penser à l'or ni aux diamans. Après combien de jours de siége penses-tu qu'on prendrait les châteaux de Champ, de Monestier, de Montbonnet, de Tencin, de Grane, de la Tivolière ?…

— Prenons-les tout de suite ! s'écria le capitaine La Coche, à qui le baron des Adrets venait de faire goûter le carnage ; tout ça regorge de vins, de trésors, de beaux habits, d'étoffes de soie, de tonnes d'or, de tissus d'Orient, de… Mais, s'apercevant qu'il faisait un rêve, il se reprit. — Pourquoi, baron, vous amusez-vous ainsi de moi ? Est-ce que jamais nous ferons la guerre à tous ces seigneurs, tous parens entre eux, presque tous vos parens ?…

— La Coche, garde-moi le secret.

— Baron, vous me soupçonneriez ?…

— Non ; mais toujours est-il prudent de t'avertir…

— Je vous jure que rien ne sortira de ma bouche… Seulement, ajouta La Coche, car il n'était pas si simple qu'il le paraissait quelquefois, voudriez-vous me faire part de ce que vous m'avez confié ?

Le baron des Adrets sourit, du moins autant qu'un homme comme lui pouvait sourire, et il dit ensuite : — La Coche, tu vas me nombrer et détailler par écrit toutes les forces renfermées dans les châteaux du Dauphiné, du Lyonnais et de la Provence… mais malheur à toi si tu t'occupes d'autre chose dans ton travail. Il y a temps pour tout… Aujourd'hui, sois soldat… dans peu, tu seras conquérant, et par conséquent pillard.

— Votre parole, baron ?

— Veux-tu me vendre ta part de rapine dix mille livres de revenu ?

Quelques mois après, lorsque le baron fut tout-à-fait guéri et capable de reprendre le casque et la cuirasse, il reçut de Charles de Cossé-Brissac, maréchal du royaume sous Henri II, lieutenant du roi en Italie, le commandement d'une compagnie de gendarmes. Sa rentrée en campagne ne fut pas heureuse ; il se fit battre ou plutôt exterminer par Gonzagues sous les murs de la Mirandole, dont il allait renforcer la garnison. Ses légionnaires furent hachés dans un bois. La revanche ne se fit pas attendre. Brissac, au lieu de blâmer le baron des Adrets, lui donna quatre cents hommes et le nomma colonel-général, avec lettres patentes d'Henri II. Gonzagues est aussitôt chassé de Parme. Volpiano, où des Adrets reçoit trois blessures, Moncalvo et d'autres petites places fortes éprouvent l'incroyable valeur du baron, que le roi élève au grade de colonel des Provençaux, des Lyonnais et des Auvergnats. Ordre lui est ensuite envoyé de retourner former en Dauphiné quinze compagnies de quatre cents hommes. Ces grades successifs et ces missions importantes lui prêtaient, aux yeux de la noblesse dauphinoise, un caractère de puissance qu'il allait, aux prochains événemens, employer au profit de son autorité personnelle, destinée à devenir immense.

Il est temps de dire que la doctrine de Luther, modifiée par Calvin, s'était rapidement propagée dans le midi de la France, et se prêchait déjà publiquement à Romans, à Valence et à Montélimart. Ce n'était pas seulement la nouveauté qui avait séduit les têtes méridionales, beaucoup plus portées, au contraire, par leur organisation ardente, vers les pompes lumineuses du catholi-

cisme que faciles à se passionner pour la forme sévère et froide de la réformation ; mais, presque placés sous le joug immédiat de Rome par leur point de contact avec le comtat Venaissin, les peuples de la Drôme, du Rhône et de la Durance avaient en horreur profonde le régime papal. Poussée jusqu'à l'extravagance du fétichisme hindou, la superstition romaine avait fini par compromettre le dogme, la morale et le culte catholiques. La religion était tombée aussi bas que le blasphème. On croit généralement que la réforme vint porter atteinte dans le midi aux croyances chrétiennes : c'est une monstrueuse erreur. Sans le calvinisme, qui d'ailleurs n'y a pas jeté de profondes racines, le midi tout entier serait devenu une nation d'athées. Il fallait le passage de ce torrent, dont la source était à Genève, pour balayer ces ordures dont le foyer était Avignon, ville savante, il est vrai, mais savante aussi en toute sorte d'abominations et de crimes, ville d'inquisition et d'assassinats, éponge à poison.

Le duc de Guise, gouverneur de la province du Dauphiné, et son frère le grand-prieur de France, menacent déjà les calvinistes. Aidés de Clermont, de Laurent de Maugiron et du baron des Adrets, alors bon catholique, ils lèvent des troupes pour empêcher l'exercice de la religion nouvelle.

On n'en est pas encore précisément aux mains, mais on se méfie, on s'observe de tous côtés. Les partisans de la même opinion se comptent d'un doigt silencieux ; des mots sont dits, des alliances tacites se nouent. On s'aime, on se hait à raison de ces rapprochemens ou de ces antipathies qu'accompagne le mystère. Des signaux sont convenus, des couleurs sont adoptées. Bientôt on se prête des sermens au milieu de la nuit sur le pont qui sépare deux communes, au fond des vallées ou dans une nuit

d'orage. Les femmes participent à cette franc-maçonnerie ; elles recueillent des prosélytes, elles brodent des chiffres symboliques, elles composent des prières ; elles seront, quand le feu sera ouvert, sublimes ou cruelles. La flamme de la pythonisse brûle déjà sous leurs pieds.

La défiance augmente, la peur grossit ; on s'arme de toutes parts pour la cause catholique ou pour la cause protestante, pour M. de Guise ou pour MM. de Coligny et de Condé, pour le roi, c'est-à-dire pour Catherine de Médicis, qui est tantôt avec M. de Guise et tantôt avec M. de Condé.

Quel affreux nuage plane et pèse sur la France ! Le midi est déjà sombre ; il tonne dans le lointain. Chaque seigneur rentre dans son château en tournant la tête et en mettant la main à sa ceinture. Avant d'entrer, il examine ses murs. Sont-ils bons ? leur hauteur est-elle rassurante ? Cette porte n'est pas assez ferrée ; la rouille de la paix en a mangé les clous : qu'on les remplace vite ! Attention aux fossés ! attention aux créneaux ! attention à tout !

La tempête avance toujours ; des correspondances s'échangent, afin de s'encourager dans l'attaque comme dans la défense. On sort peu du château ; on ne s'en éloigne pas ; on y fait venir des munitions de la Savoie par les montagnes, des armes de l'Espagne par la mer et les fleuves. Le masque est tombé ; on va se lancer le défi au visage. Toutes les vieilles haines de provinces, de rang, de familles, de castes, se réunissent dans cette nouvelle, jeune et énergique haine, qui les servira toutes, les suppléera toutes, les surpassera toutes. La France avait besoin d'une guerre civile, le calvinisme la lui fournit.

Les protestans devaient naturellement commencer l'attaque, puisqu'ils représentaient le parti des mécontens, celui de la rébellion. Leur premier mouvement fut superbe d'audace et de bonheur. Dans aucun pays, la réforme n'eut de pareil début. En un an (1562), elle prend Orléans, Beaugency, Blois, Tours, Poitiers, le Mans, Angers, la Charité, Bourges, Angoulême, Rouen, Dieppe, Caen, Bayeux, Falaise, Vire, Saint-Lô, Carentan, la moitié de la Normandie et la plus grande partie du Dauphiné et de la Guyenne.

Il était temps de songer à la répression. Catherine de Médicis, qui connaissait les hommes de son siècle, première condition pour bien gouverner, se souvint que le duc de Guise, son cher allié, avait un ennemi implacable, féroce, dans la terrible personne de François de Beaumont baron des Adrets. Elle lui écrivit très secrètement, et voici ses propres paroles : « Qu'il lui ferait plaisir de s'appliquer à détruire l'autorité de la maison de Guise en Dauphiné par quelque voie que ce fût, pourvu que la chose réussît ; que, s'il ne pouvait pas trouver des forces à lui opposer parmi les catholiques, il pouvait en prendre parmi les huguenots ; que ce n'était pas, à proprement parler, une affaire de religion, mais une affaire politique. »

Le baron des Adrets accepte de détruire ; par quelque voie que ce fût, le duc de Guise, c'est-à-dire le parti catholique, puisque le duc en est le chef, et il devient, pour prix de cette résolution, « seigneur des Adrets, gentilhomme ordinaire de la chevalerie du roi, colonel des légionnaires du Dauphiné, de Provence, du Languedoc et d'Auvergne ; élu général en chef des compagnies assemblées pour le service de Dieu, la délivrance du roi et de la reine, et conservation de son état dans ledit pays. »

On ne demandera pas si le baron des Adrets se souvint du capitaine La Coche, quand il eut reçu les pleins pouvoirs de la reine.

— La guerre ! lui cria le baron.

— Me voilà, général, répondit La Coche un peu plus gros encore, si c'est possible, qu'il n'était avant la guerre civile. Et où faut-il la faire, cette guerre du bon Dieu ?

— Tu l'as bien nommée ; c'est la guerre du bon Dieu. Nous la faisons ici.

— Cela m'arrange ; nous économiserons les marches.

— Maintenant, La Coche, tu sais les bons endroits, puisque tu les as couchés par écrit à mon intention.

— À vous y conduire les yeux fermés, baron. Et quand ?

— Tout de suite. Endosse la cuirasse, et en avant !

— En avant ! répéta le petit capitaine La Coche. Allons-nous en aplatir des hérétiques !... Je ne les ai jamais aimés, à vrai dire.

— Comment ! des hérétiques ? Que dis-tu, La Coche ? Il faut s'entendre.

— C'est tout entendu. N'allons-nous pas couper en quatre quartiers ces scélérats de huguenots ?

— La Coche, je vous croyais plus éclairé et plus épris de nos saintes vérités. Tiendriez-vous encore au vieux parti de la superstition ?

La Coche s'aperçut de son erreur, et il lâcha une grossière bouffée de rire en entendant cette leçon de morale protestante

exprimée avec un ton de componction puritaine par le baron, qui ne put non plus retenir le rire dont sa bouche infernale était pleine.

La Coche avait ri comme un diablotin, des Adrets rit comme Satan.

Le baron reprit :

— C'est sur les catholiques, sur ces damnés de papistes, que nous allons dauber.

La Coche laissa voir sur son visage rubicond de chantre de paroisse absolument la même satisfaction que lorsqu'il avait supposé qu'il s'agissait de tuer des protestans.

— Eh bien ! répondit-il, je n'ai jamais beaucoup aimé les papistes, à vrai dire ; je ne sais si c'est parce que j'en ai tant tué au sac de Rome… Il me tarde de les larder sous l'aileron. Que d'or il y a dans leurs caves et dans leurs oubliettes !

— En campagne donc, La Coche ! s'écria le baron en frappant sur sa gigantesque épée.

— En campagne donc ! répéta La Coche en frappant sur sa ceinture et sur ses poches.

Au premier appel du baron des Adrets, toute la jeune noblesse dauphinoise, toute la jeune noblesse libertine, dit un historien du Dauphiné, se leva avec enthousiasme et courut aux armes. Vienne était déjà tombée au pouvoir des huguenots, qui y avaient commis de graves désordres. Le baron marcha droit sur Valence, que commandait en personne La Mothe-Gondrin, resté fidèle au roi et à la religion catholique.

L'assaut fut précédé d'un jeûne général de vingt-quatre heures, à la suite duquel les soldats du baron jurèrent de travailler de toute la force de leur corps et de leur ame à la perfection du christianisme. Cette journée, si belle et si pure pour l'armée, faillit devenir des plus funestes au capitaine La Coche. Il s'oublia, ou plutôt il oublia le jeûne solennel. Il fut trouvé dans une attitude qui ressemble peu à celle de la prière. On l'amena pieds et poings liés au baron dans un état à ne laisser aucun doute sur son intempérance. Les fanatiques qui le dénonçaient au baron demandaient qu'il fût pendu sans autre forme de procès.

— Mon pauvre La Coche, lui dit le baron, te voilà dans un état qui ne mérite aucune indulgence.

— Aucune ! crièrent les gens qui l'avaient garrotté ; aucune !

— Quel va être ton sort ? lui dit le baron en regardant les branches d'un arbre placé non loin de cette scène.

La Coche ne répondait pas ; il savait le sort qui l'attendait avec un juge comme le baron.

— Comment ! un jour de jeûne général, tu es gris comme un jour de vendanges ! Tu n'as donc pas lu mon ordonnance ?

— Pardon, mon général ; mais votre ordonnance publiée hier imposait le jeûne aujourd'hui…

— Eh bien ?…

— Eh bien ! voilà quatre jours que je suis gris.

Devant une telle justification, les accusateurs furent confondus. Il n'y avait pas moyen de pendre un homme pour un délit

commencé avant la loi qui le rendait punissable, quoique ce délit durât encore. La Coche fut délié.

Après sa délivrance, La Coche se tourna vers le baron des Adrets et lui dit : — Une autre fois, quand vous ferez une pareille ordonnance, prévenez-moi huit jours d'avance.

La prise de Valence signala un des premiers exploits du baron dans la carrière des guerres civiles. La résistance fut vive de la part des catholiques, dirigés et commandés par La Mothe-Gondrin, lieutenant au gouvernement du Dauphiné, aussi cruel envers les partisans de la nouvelle religion que des Adrets commençait à l'être envers les catholiques. Les huit mille protestans conduits par le baron, après s'être emparés de Valence, y mirent le feu, tuant, pillant, massacrant au milieu des fumées et des embrasemens de l'incendie. La Mothe-Gondrin fut poignardé en pleine poitrine par Jean de Vesc, seigneur de Montjoux, beau-frère de Pierre de Forêts, que Gondrin avait autrefois outrageusement blessé.

Confians dans la bonté de leur cause et surtout dans leurs forces, les catholiques assiégés dans Valence par le baron poussèrent le dédain et le mépris pour leurs adversaires jusqu'à donner des bals la nuit même de l'assaut général, conduite que devait imiter la ville de Bruxelles quelques siècles plus tard et la veille de la bataille de Waterloo. Ces sortes de forfanteries ne sont pas toujours aussi gaies en finissant qu'à leur début. On ne sait pas qui, en définitive, paiera les violons.

Des Adrets prend donc la ville de Valence : on éteint les danses dans le sang ; mais, à l'extrémité d'un quartier baigné par le Rhône, où la nouvelle de la défaite éprouvée par les catho-

liques n'est pas encore parvenue, un bal, composé de jeunes gentilshommes et de charmantes filles de seigneurs, se continue à la lueur des torches. Des Adrets en est prévenu ; il se rend sous le balcon du palais où se donne ce bal téméraire. — Que rien ne soit changé, dit-il à son bras droit, au capitaine La Coche, qui l'accompagne ; il faut que tout le monde s'amuse, entends-tu ? Rends-toi à ce bal, monte dans les salons, et laisse danser ces braves gens.

— Mais, mon général ?…

— Non-seulement tu les laisseras danser, mais tu les y forceras.

— C'est autre chose… Si c'est votre fantaisie…

— Vois-tu ce vaste balcon qui donne sur le Rhône ?…

— Oui, général… C'est le balcon des salons où l'on danse.

— Tu vas faire abattre la balustrade de ce balcon, puis tu ouvriras toutes les croisées…

— Et puis ? demanda La Coche en se mouchant…

— Et puis… je croyais te l'avoir dit, tu forceras les catholiques à danser jusqu'à ce qu'ils…

— Jusqu'à ce qu'ils tombent de fatigue…

— Imbécile ! jusqu'à ce qu'ils tombent dans le Rhône. Comprends-tu ?

La Coche, qui n'avait que trop compris, se moucha plus fort.

— Est-ce tout ?

— Ajoute à cela tous les agrémens que te fournira ton imagination.

Le baron des Adrets alla ensuite se placer de l'autre côté du fleuve pour jouir en silence du plaisir qu'il venait de se ménager. Debout dans l'ombre, seul sur la rive, il vit d'abord le trouble causé parmi les danseurs à l'arrivée de La Coche et de ses acolytes ; il vit les danses s'interrompre un instant, puis reprendre ; il vit desceller la lourde balustrade du balcon qui, livrée à son propre poids, roula et s'abîma dans le Rhône ; il vit les danseurs effarés et les danseuses à demi mortes entrelacés, poussés de place en place par les lances des soldats de La Coche, arriver en dansant jusqu'au bord du balcon privé de son appui ; il les vit tournoyer et se précipiter dans le fleuve ; il entendit leurs cris d'épouvante au milieu des sons de la musique du bal, qui ne cessait pas, qui, loin de cesser, redoublait d'animation et de gaieté ; il vit même mieux qu'il n'espérait. Le délicieux La Coche trouva en effet dans son imagination de quoi ajouter aux ordres de son maître. Voici ce qu'il y ajouta. Rien que de très simple. À mesure que les danseurs et les belles danseuses passaient devant lui pour se rendre sans s'arrêter au bord du funeste balcon, il mettait le feu à leurs habits, en sorte que ces malheureux, qui tournaient toujours sous la menace des lances, irritaient la flamme attachée à leurs soies, à leurs dentelles, à leurs rubans, et tombaient comme des torches vivantes dans l'onde rapide qui les emportait.

Ce tableau d'une si terrible originalité se détachait sur un fond d'incendie, car Valence brûlait, et le baron, qui l'admirait avec une indicible volupté, se tenait dans l'ombre de l'autre côté du fleuve.

Après la mort tragique de La Mothe-Gondrin, des Adrets revêt le commandement en cumulant deux fonctions suprêmes que ces horribles temps pouvaient seuls réunir. Ces titres étaient ceux-ci : François de Beaumont, gouverneur et lieutenant-général du roi en Dauphiné ; et lieutenant de monseigneur le prince de Condé. Être à la fois le général des deux adversaires, de deux ennemis acharnés, cela passe toute croyance ; cela est pourtant et s'explique. Condé voulait exterminer les catholiques, Catherine de Médicis voulait anéantir les partisans du duc de Guise, qui étaient aussi catholiques. Des Adrets, en servant Condé et Médicis, disait d'abord à Condé : Je tue les catholiques, non pour le service du roi, mais pour vous être agréable ; et au roi, ou à Médicis, il pouvait également dire : Je tue les catholiques, non pas pour être agréable à M. de Condé, mais afin de vous prouver mon zèle à servir votre haine pour M. de Guise. En attendant, il ne faisait du bien qu'aux protestans. Au fond, des Adrets ne fut jamais qu'un fou sinistre, qu'un habile général odieusement maniaque ; ce qui ne l'empêchait pas cependant de s'exprimer ainsi en tête de ses ordonnances : À tous vrais fidèles sujets du roi, notre souverain et naturel seigneur, associés en la confession des églises réformées, et zélateurs du repos et de la tranquillité de ce pays de Dauphiné, salut et paix par notre Seigneur Jésus-Christ.

Ce zélateur du repos et de la tranquillité du pays de Dauphiné sort de Valence et se précipite sur Tournon. Là le baron sent que sa mission prend deux caractères, qu'il n'est pas seulement soldat, mais missionnaire. Il lui est commandé, comme il le fut plus tard à Cromwell, de détruire la vieille religion catholique et d'enseigner la nouvelle. Les populations tiennent du moins à apprendre ce qu'on les force à pratiquer. Le voilà donc théologien. La Coche passe naturellement second ministre. C'est à Tournon

qu'il est forcé, par le vœu des habitans, d'enseigner sa doctrine. Au milieu d'un déjeuner copieux, deux ou trois mille d'entre eux accourent sous ses croisées et lui demandent s'il ordonne ou non de croire à la présence réelle dans le sacrement.

— Réponds-leur que non, dit à La Coche le baron des Adrets, fâché d'être interrompu dans son déjeuner.

— Non ! répond La Coche aux habitans ; non… il n'est pas nécessaire de croire à la présence réelle.

— Faut-il croire aux saints ? demandent-ils encore.

— Que leur répondrai-je, général ?

— Dis-leur que non, et qu'ils me laissent tranquille.

— Mes amis, il est parfaitement inutile de croire aux saints. Le général n'y tient pas.

— Mais voilà, mon général, reprend La Coche, qu'ils veulent savoir de vous s'ils doivent croire à l'infaillibilité du pape.

— Réponds-leur que non, morbleu !

— Braves gens, leur dit La Coche, le général ne veut pas qu'on croie davantage au pape… On y a assez cru… Il a fait son temps.

— Et aux anges ?

— Mon général, leur ordonnez-vous de croire aux anges ?

— Aux anges ?… Attends…

— Mon général, ils s'impatientent…

— Eh bien ! sacrebleu ! laisse-moi déjeuner et dis-leur que j'abolis les anges. Il n'y a plus d'anges, c'est plus simple… Mais ferme vite la croisée, La Coche, car ils finiraient, j'en ai peur, par me demander s'ils doivent croire en Dieu, et je n'ai pas reçu d'ordre à cet égard.

— Mes amis, à dater d'aujourd'hui il n'y a plus d'anges, dit La Coche aux habitans de Tournon en fermant la croisée.

Effrayées par la sanglante leçon infligée aux habitans de Valence, les villes de Romans, de Montélimart, de Saint-Marcellin, imitent la prudente conduite de Tournon ; elles se rangent sans combattre sous les drapeaux des religionnaires. Ces villes cependant n'échappèrent pas toujours avec le même bonheur aux atteintes venimeuses de la guerre civile.

Vienne et Grenoble baissent bientôt le front sous le joug des protestans. La Coche précède dans la dernière de ces deux villes, en 1562, la présence du baron des Adrets, dont le premier soin est d'interdire la foi catholique. Tout prêtre surpris dans l'exercice du culte de cette religion est puni de mort.

Cette même année 1562, les réformés pillent la cathédrale de Grenoble, et mettent en vente les chasubles, les mitres, les reliquaires d'or, les chandeliers d'argent, les missels ornés de diamans. Des Adrets, qui permettait le pillage sans jamais en prendre la plus légère part, souffrit aussi que les anciens dauphins enterrés depuis des siècles dans l'église de Saint-André fussent exhumés et outragés par ses soldats. Tous ces dauphins, premiers souverains du Dauphiné, ayant été scellés dans la tombe avec leurs couronnes, leurs sceptres et leurs anneaux d'or, furent considérés comme des joyaux de bonne prise. On les ven-

dit à l'encan sur la Place aux Herbes de Grenoble, et l'on put entendre cette singulière criée : À vendre dix marcs d'or un dauphin et ses os ! Quelle frappante analogie entre cette profanation et celle des tombeaux de Saint-Denis !

De Grenoble, les protestans se rendent au couvent de la Grande-Chartreuse afin de le dépouiller des richesses, fruits de longues aumônes, qu'ils y savaient cachées. La rage qu'ils éprouvèrent de n'y rien trouver, car les religieux avaient pris leurs précautions, les excita à mettre le feu à cet asile de paix et d'innocence.

Des Adrets, dont la sinistre renommée grandissait toujours, reprend Vienne en quittant Grenoble ; il s'empare ensuite de Lyon, d'une cité du premier ordre : il la saccage. Il décapite les saints de tous les portiques religieux, scie les colonnes, déchire les toits de plomb pour en faire des balles. 93 n'a rien de plus énergique à opposer à la conduite du farouche baron, moissonnant à travers le midi des villes entières et les emportant sous son bras comme des gerbes. Sa terrible fantaisie se promène partout sans obstacles. Son ivresse guerroyante est au comble. À qui appartient-il maintenant ? À Guise, à Condé, à Médicis ? On ne le sait plus. Il ne relève plus que de lui-même. Chaque chef de parti en a peur. La France frissonne comme un enfant devant les bottes de sept lieues de l'ogre dauphinois.

Pierrelatte, petite ville forte, ose le braver ; il y court avec son nain terrible, l'honnête La Coche. Il s'empare d'abord de la ville. La garnison du château, trois cents hommes commandés par Vauréas, demande à capituler. — On va les satisfaire, répond le baron en jetant son regard de vautour sur le château perdu à la crête d'une roche aiguë, ébréchée, taillée en dents de scie. Dieu

sait les conditions qu'il se proposait d'imposer à ces malheureux ! Pendant qu'il dresse les articles de la capitulation, ses soldats forcent les premières portes de l'enceinte, grimpent comme des chats le long de ces arêtes de granit terminées par le château, pénètrent dans la citadelle, et passent toute la garnison au fil de l'épée. Cette violation du droit des gens, s'il y avait un droit des gens à cette époque, trouve son injuste prétexte dans l'esprit de vengeance. Les catholiques qui défendaient le château de Pierrelatte avaient autrefois battu à Orange, dont ils s'étaient rendus maîtres, les protestans qui venaient les attaquer. Ceux-ci avaient donc non-seulement une victoire à gagner, mais une défaite honteuse à réparer. Quand le baron des Adrets apprit cette vengeance, il entra dans la colère du lion à qui l'on emporte le mouton qu'il va dévorer. — La Coche ! cria-t-il, La Coche !

La Coche accourut.

— Général…

— Vous avez donc tout tué, maître La Coche ?

— Nous vous avons gardé dix prisonniers : c'est tout ce que j'ai pu sauver…

— Une autre fois, je défends qu'on me fasse ma part… Prenez-y garde !

— Oui, général. Et que ferai-je de ces dix prisonniers ?…

— On leur donnera la liberté…

— La liberté !

— Oui… mais écoute-moi et réponds-moi. Quelle est la hauteur de la tour du château et du rocher sur lequel elle porte ?

— Cent cinquante pieds jusqu'au fond du ravin.

— Cette nuit, un homme sur lequel tu peux compter se glissera parmi ces dix prisonniers, et leur inspirera la pensée de s'évader…

— Mais par où, général ?

— Par la tour… et avec une corde que ton homme leur remettra…

— Vous voulez donc sérieusement qu'ils s'évadent ?

— La corde d'évasion n'aura que cinquante pieds de long, en sorte que lorsqu'arrivés au bout, ils se laisseront aller…

— Je comprends, dit La Coche en se mouchant ; ils tomberont d'une hauteur de cent pieds.

La nuit suivante vit s'exécuter le plan si ingénieux du baron. Les dix prisonniers, trompés par un traître, croyant qu'il favorisait leur évasion, se laissèrent couler par la corde le long de la tour de Pierrelatte, et ils s'écrasèrent tous en tombant d'une hauteur de cent pieds sur des roches vives et pointues. Cette tour à demi détruite se voit encore de nos jours.

Sait-on ce que répondait le baron des Adrets quand on l'accusait de cruauté ? Voici ses propres paroles : Ce n'est pas faire une action de cruauté quand on la rend ; que celle qu'on commence peut ainsi s'appeler, mais que l'autre en est une de justice ; que le seul moyen de faire cesser les barbaries des ennemis, c'était de leur rendre la revanche ; qu'un soldat ne peut avoir l'épée et le chapeau à la main tout ensemble. La modestie n'est pas bonne pour abattre des ennemis qui n'en ont point.

Entre Pierrelatte et Avignon, des Adrets apprend la perte de Grenoble ; Maugiron, lieutenant du roi, avait repris cette ville sur les protestans et en avait confié le commandement au baron de Sassenage. Des Adrets se hâte de courir vers Grenoble ; il ne s'arrête en route que pour châtier la ville de Saint-Marcellin et lancer les trois cents soldats de la garnison du haut d'une tour. Cette fois personne ne toucha à son plaisir favori ; il y apporta même du raffinement. Il avait pris la ville et la forteresse de Saint-Marcellin le 24 juin, jour de saint Jean-Baptiste. Placé à une meurtrière de la tour, il disait, à mesure qu'il voyait passer devant lui le corps d'un catholique précipité dans l'abîme par ses soldats : Mes respects à M. saint Jean-Baptiste. Ne m'oubliez pas auprès du grand saint Jean-Baptiste… Saint Jean-Baptiste vous soit en aide !

L'épouvante répandue par cet acte de barbarie lui rouvre les portes de Grenoble, où il ne reste que quelques jours. Le Beaujolais et le Forez remuent ; il court, il les écrase sous son talon. Seul le brave Montclar résiste dans le château de Montbrison, et ne se rend enfin qu'après une capitulation qui lui garantit la vie sauve ainsi qu'à cinquante de ses soldats. Le baron des Adrets tint de cette manière sa parole de général pendant son dîner sur la plateforme de la tour, il ordonne qu'on lui amène un à un tous les prisonniers ; il les conduit lui-même jusqu'au bord, et les prie ensuite de vouloir bien se laisser tomber à deux cents pieds sous eux. Quarante-neuf cèdent à cette irrésistible politesse ; un seul revient à deux reprises sur ses pas avec une hésitation fort naturelle…

— Quoi ! tu le fais en deux ? s'écrie le baron avec un sourire de pitié.

— Je vous le donne en dix, réplique le soldat.

Cette repartie lui sauva la vie. Le baron acheva tranquillement son dîner.

Tant de crimes finirent par blesser les religionnaires eux-mêmes ; leur parti se décréditait par ce zèle poussé jusqu'au délire de la cruauté. Responsable à plus d'un titre des abominables excès du baron des Adrets, le prince de Condé envoya, en qualité de son lieutenant-général dans le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais, Jean de Parthenai, seigneur de Soubise. Des Adrets, qui croyait mériter ce grade mieux que personne, vit dans ce choix une injustice et un outrage. Il en fallait bien moins pour l'irriter. L'histoire a recueilli avec une exactitude admirable les propos qui s'échangèrent entre Soubise et des Adrets, quand le premier adressa au second les reproches dont les protestans et particulièrement le prince de Condé l'avaient chargé d'être l'interprète. Les ménagemens oratoires employés par Soubise dans cette entrevue sont au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer. On dirait un homme chargé d'entrer dans la cage d'un lion affamé et de s'enfermer avec lui pour l'engager à ne plus manger. Voici ce qu'osa dire Soubise à des Adrets :

« Si on n'était pas content de tant d'illustres services que vous avez rendus à la cause commune, ce serait un triste préjugé pour nous qui ne prétendons que les égaler. En un autre, on appellerait cruauté ce qui en vous passe pour un de ces emportemens extraordinaires de la vertu héroïque. Les autres chefs n'épargnent pas le sang de leurs ennemis dans les combats : néanmoins il faut s'accommoder aux sentimens de la multitude pour la gagner ; nous combattons pour la religion et non pour le commandement. Un peu plus de douceur sera un lien qui attachera plus étroite-

ment les peuples à nous et qu'ils ne voudront jamais rompre, parce qu'ils l'aimeront : tout fuit devant ces conquérans qui tuent tout. N'ensanglantons pas la victoire. »

Ce beau langage n'empêcha pas des Adrets de comprendre que Soubise le blâmait au nom du prince de Condé et du parti protestant ; sa réponse est très remarquable de forme et de pensée. « J'avoue que bien des raisons m'ont souvent persuadé d'user de tout le droit de la victoire dans toute sa rigueur. Quelles cruautés n'ont pas exercées nos ennemis ! Je ne fais que les imiter, et je ne les ai suivis que de bien loin. On les loue, si on me blâme. Je n'ai pas offensé l'humanité quand je lui ai sacrifié des hommes qui suivaient un parti où il y en a si peu pour le nôtre. Je les ai forcés à nous craindre. Quand nous allons à eux, la terreur marche devant nous. Leurs villes et leurs meilleures places m'ont été rendues avant que j'eusse formé le dessein de les attaquer : elles se sont prises elles-mêmes pour moi. Nos ennemis voient mes conquêtes avec étonnement et avec désespoir. Si je change de méthode, je perds tous mes avantages et je me perds. On ne s'assure jamais mieux ses conquêtes que par les mêmes moyens que l'on a employés à les faire. »

La glace était rompue. Le baron des Adrets était en défaveur. Il eut beau, pour prouver son autorité, faire encore jeter du haut de la tour de Mornas deux cents catholiques, son règne finissait. Jacques de Savoie, duc de Nemours, négocia la défection du baron à ce moment d'arrêt dans sa vie orageuse, vie d'aventures et de triomphes qu'il aurait pu continuer et prolonger encore longtemps, malgré les remontrances des chefs protestans, si, par amour-propre blessé, il n'eût abandonné leur cause.

Le premier acte de trahison que commit le baron envers son parti fut la faible défense qu'il opposa aux troupes catholiques assiégeant Sisteron. Condé et Coligny ne doutaient plus de la perte de ce chef, qui les avait trop servis. Cossé-Brissac lui offrit ensuite, pour prix de son concours ou même de sa neutralité, la somme de 100,000 écus payables à Strasbourg. Ces préliminaires avancèrent beaucoup les choses. Dans une entrevue ménagée adroitement, peu de temps après, entre le baron et le duc de Nemours, celui-ci dit nettement :

« — Baron, vous pouvez, sans crainte de passer pour perfide, abandonner des ingrats. »

Àquoi des Adrets répondit :

« — Le seul bien public me touche dans les circonstances actuelles et dans le rang que j'occupe. Je convoquerai bientôt les états de la province et les chefs de mon parti, à qui je m'efforcerai de faire entendre qu'une paix, même désavantageuse, est préférable à une guerre que la honte suit de près. Je vous avertirai des résolutions qu'on prendra. Quant à moi, je suis déterminé à verser mon sang au service du roi et pour le repos de la France. »

On ne s'exprimerait pas mieux aujourd'hui pour couler doucement du trône de la popularité dans le lit de la défection. Il tint parole au duc de Nemours : il assembla les états ; mais ceux-ci refusèrent d'accepter la paix aux conditions douteuses qu'il voulait insérer dans le traité avec le duc de Nemours.

Instruit jour par jour de la conduite très louche du baron, Condé ordonne à Pape-Saint-Auban de ramener auprès de lui le traître des Adrets, sous prétexte de lui conférer de plus hauts emplois, au fond pour le révoquer tout-à-fait et s'emparer de sa per-

sonne au besoin ; mais Saint-Auban est arrêté, sa mission est découverte, le baron apprend tout : il s'indigne, il éclate ; il ne veut pas être soupçonné de trahison… La noblesse et le tiers-état lui répondent en nommant Crussol gouverneur du Dauphiné ; Crussol était son plus mortel ennemi. Il ne tarde pas à subir des conséquences non moins humiliantes de son changement d'opinion. Valence, la ville qu'il a autrefois conquise, Valence, sa favorite, nie son autorité ; les protestans de cette ville le chassent honteusement de leurs murs. Il fuit, Montbrun l'arrête à Romans et le conduit à Nîmes : rigueur tardive, le traître des Adrets a déjà remis aux autorités catholiques toutes les villes et places fortes qu'il avait prises avec l'aide des protestans, forcés, ainsi désarmés, de signer la paix qu'on leur propose. Un des articles de ce traité stipulait la liberté du baron. Il la recouvre et reprend le chemin de son château de la Frette, qu'il n'a plus revu depuis tant d'années.

Ici nous perdons la trace biographique du capitaine La Coche ; il disparaît derrière la fumée rougeâtre des guerres civiles, loin d'être finies par la conversion du baron des Adrets. La Coche dut mourir capitaine ainsi qu'il avait vécu.

Des Adrets resta caché un an entre les quatre tours de son château de la Frette, enveloppé de la malédiction des huguenots et de la suspicion des catholiques. La cruauté l'avait fait grand, la trahison le rendit vil ; le crime lui aurait laissé sa réputation de grand capitaine ; par l'abandon de ses principes, il ne nous a transmis que le nom d'un mauvais génie.

Sa vie domestique est si écrasée sous le poids de sa vie d'homme de parti, qu'on n'y découvre aucune affection douce à signaler. On n'apprend qu'il avait deux fils que par leur mort tra-

gique : l'un périt au milieu des assassinats de la Saint-Barthélemy, l'autre au siége de la Rochelle. Qu'il est triste de voir cet illustre scélérat devenir colonel du roi et reprendre une à une, comme catholique, les villes qu'il avait si énergiquement conquises comme huguenot ! Il comprit si bien lui-même son abaissement profond, qu'il refusa d'accepter des mains de Charles IX le collier de son ordre. Rien ne peut plus adoucir son chagrin farouche, ni le bonheur d'avoir échappé à un assassinat, ni la gloire dont il se couvrit à la bataille de Montcontour. Pour dernier châtiment, ceux de son parti, du parti catholique, l'accusent de conspirer contre la France avec Ludovic, comte de Nassau. On l'arrête, on le conduit ignominieusement au château de Pierre-en-Cise, à Lyon. Il demande à se justifier. Présenté à Charles IX, alors à Saint-Germain, il sollicite de la bonté du roi la faveur de se battre en duel avec ses accusateurs. Il avait alors soixante ans. Le roi le relève de l'accusation, et le reprend à son service. Il ne jouit pas tranquillement des avantages de la commisération royale. Les haines du parti qu'il avait quitté, et celles du parti auquel il s'était voué, le chassèrent de nouveau au fond de ses terres de la Frette, où il planta et laboura avec le calme d'un Cincinnatus. Il sortit de son manoir sombre et solitaire quelque temps après. Pardaillan, le fils de La Mothe-Gondrin, poignardé à Valence, avait parlé à Grenoble d'une façon injurieuse du terrible baron, ennemi cruel de son père. Si je le rencontre jamais, avait-il dit, je le traiterai comme il le mérite. Des Adrets se rend à Grenoble, et, en face de Pardaillan, il dit à haute voix : J'ai quitté la solitude et revu le monde, pour satisfaire quiconque a de la rancune contre moi. Mon épée n'est pas si rouillée, ni mon bras si faible et mes forces si diminuées par l'âge, que je ne puisse bien

encore faire tête à tous ceux qui ont quelques plaintes à me faire. Pardaillan se tut, des Adrets regagna à pas lents la Frette.

Son habitude était de se promener au soleil, sur la grande route, un bâton à la main. Un jour, l'ambassadeur de Savoie, qui se rendait à Grenoble, l'aperçoit ; il s'arrête, descend de voiture, le salue avec respect et lui demande ensuite ses commissions. « — Je n'ai rien à vous dire, sinon que vous rapportiez à votre maître que vous avez trouvé des Adrets, son très humble serviteur, dans un grand chemin, avec un bâton à la main et sans épée. »

Il vécut encore un an dans les pratiques de la plus austère piété et de la piété catholique. Il avait eu deux fils et deux filles ; les deux fils moururent sans postérité, les deux filles ont laissé une descendance dont quelques rameaux fleurissent encore honorablement. Sa femme était de la martiale maison de Gumin-Romanesche.

Son nom a rempli le monde d'épouvante pendant près d'un siècle, et l'ébranlement n'a pas cessé surtout dans le midi. Le peu de lignes qu'il a écrites au courant des batailles dénotent, comme nous l'avons prouvé, une main qui aurait été aussi ferme à tenir la plume que l'épée. Il a eu cela de commun avec les grands capitaines. « Pourquoi, lui disait-on un jour, n'avez-vous pas été aussi heureux à la tête des catholiques que lorsque vous commandiez les huguenots ? » Il répondit : « Étant avec les huguenots, j'avais des soldats, et depuis je n'ai eu que des marchands. Je n'ai pu fournir des rênes aux premiers, et les autres ont usé mes éperons. »

Sa devise était :

Il oubliait qu'Horace recommande cette fermeté à l'homme juste, s'il veut égaler Hercule et Pollux, et non à l'homme cruel dont le courage n'est qu'un vice de plus.

L'histoire et la poésie ont le droit de demander compte à l'écrivain de l'utilité qu'il trouve à la résurrection laborieuse de ces habitations qui ont vu fermenter dans leurs sombres carrés de pierre des passions si extraordinaires. Elles ont d'autant plus ce droit, qu'elles ne moissonnent jamais dans le passé, avec leur serpe d'or, sans en rapporter une leçon ou un charme. La leçon est grande ici. À deux fois, cette fougueuse province du Dauphiné a entrepris, par la main sacrée de ses gentilshommes, une immense révolution. La première fut une révolution religieuse, la seconde une révolution sociale ; la première tua au nom du Seigneur, la seconde au nom de la liberté ; la première, sous peine de mort, forçait les hommes à aller au prêche ; l'autre punissait de mort quiconque allait au prêche ou à la messe. Au XVI siècle, Lyon fut saccagé par les démocrates religionnaires ; au XVIII siècle, il le fut par les démocrates révolutionnaires. Au XVI siècle, la Saône, qui passe d'un côté de la ville, fut rouge de sang ; au XVIII siècle, le Rhône, qui passe de l'autre côté, fut ensanglanté. Au XVI siècle, Collot-d'Herbois s'appelait le baron des Adrets ; au XVIII siècle, le baron des Adrets s'appelait Collot-d'Herbois. Au fond, ce fut la même révolution, puisque le but était le même : mettre une conscience nouvelle à la place d'une conscience ancienne. Toutes les deux se trompèrent, et toutes les deux réussirent. Elles se trompèrent en ce qu'elles voulurent tout faire, ce qui est impossible, même à Dieu, qui prend le temps pour auxiliaire ; elles réussirent en ce que l'une rendit le pouvoir

spirituel plus sage, l'autre le pouvoir temporel plus humain. La première, de catholiques dépravés, tombés au dernier degré de la superstition, prétendit faire des protestans rigides : elle a obtenu des chrétiens ; l'autre ne voulut créer que des sans-culottes : elle a produit des honnêtes gens. Mais, sans ces révolutions, il est douteux, on peut le croire, que la France eût conquis dans ses provinces méridionales ces deux beaux résultats. Achetés cher, ils doivent être conservés avec plus de soin et d'affection.

Quant à la blanche sœur de l'histoire, la poésie, elle a des tableaux sublimes où reposer sa vue quand elle passe, en soulevant sa robe diaphane, à travers les sentiers de ce Dauphiné si grave et si pittoresque, à demi vert, à demi blanc de neige. Toutes les crêtes de ces montagnes qui courent du Mont-Blanc à la mer sont couronnées de vieux châteaux-forts couverts de lierres qui les garnissent d'une dentelle délicate. Au coucher du soleil, ils affectent des formes mélancoliques ou terribles. Là on dirait des tombeaux brisés ; là, des fournaises pleines de charbon embrasé, ou les murs de Dité, la ville dont Dante a fait la capitale de son enfer ; là, des siéges de granit où vont s'asseoir les grands vassaux, les seigneurs suzerains. La Frette est la carcasse d'un monstre difforme, dont le baron des Adrets était l'ame. Qu'on juge de l'ame par les débris du corps, de l'homme par son squelette.

Léon Gozlan.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Ch%C3%A2teau_de_La_Frette. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.